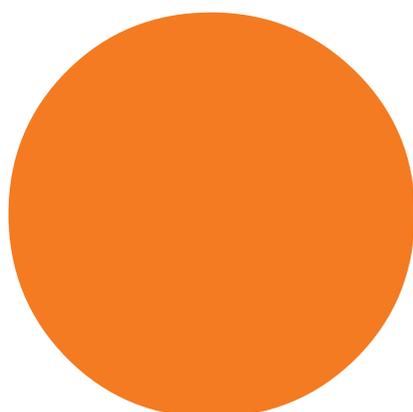


CONNAISSEZ-VOUS
LE SECTEUR JEUNESSE



1 LE SECTEUR JEUNESSE EN UN COUP D'ŒIL



1.1 QUELQUES CHIFFRES

Le secteur de la jeunesse, c'est **5 coordinations régionales d'écoles de devoirs, 93 organisations de jeunesse, 203 centres de jeunes et près d'un millier de groupes locaux de mouvements de jeunesse et plus d'une centaine de groupes locaux de mouvements thématiques** agréés qui développent leur action au service de la société sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le secteur de la jeunesse, c'est plus de **2000 emplois**.

Le secteur de la jeunesse, c'est également plusieurs **dizaines de milliers de jeunes bénévoles** qui s'engagent.

Le secteur de la jeunesse, c'est enfin et surtout plusieurs **centaines de milliers d'enfants et jeunes** qui bénéficient de son action.

1.2 LES GRANDES FINALITÉS

« **Former des CRACS** » est la finalité du travail mené par les opérateurs jeunesse agréés par la Fédération Wallonie-Bruxelles¹.

Citoyens : des individus qui sont membres de la société dans laquelle ils ont une place à prendre, une voix à porter.

Responsables : des individus qui sont informés de leurs droits et responsabilités, des réalités de la société qui les entoure et font des choix en connaissance de cause.

Actifs : des individus qui s'engagent en tant qu'acteurs de la société, collectivement ou individuellement.

Critiques : des individus qui discernent les informations et forment un point de vue éclairé.

Solidaires : des individus qui développent du lien social et s'engagent vis-à-vis des autres.

→ via les méthodes de l'éducation permanente, c'est-à-dire des méthodes démocratiques d'action et de participation des publics à la société.

¹ Missions que l'ont retrouvé également dans le décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre du 14 juillet 1997.

1.3 UN SECTEUR AUX MULTIPLES FACETTES

Le secteur de la jeunesse est composé des organisations de jeunesse et des centres de jeunes. Ces deux « sous-secteurs » sont eux-mêmes subdivisés en catégories selon le type d'actions menées par ces opérateurs. On y retrouve également les coordinations régionales d'Ecoles De Devoirs ainsi que le Conseil de la jeunesse.



Illustration : source Résonance asbl.

2

LE SECTEUR JEUNESSE, PLUS EN DÉTAIL



2.1 LES ORGANISATIONS DE JEUNESSE² :

→ Mouvements de jeunesse

Ils centrent leurs activités sur le « vivre ensemble » et sur des activités collectives conçues par et pour les jeunes. Ils centrent leurs pratiques sur la construction d'attitudes, de savoirs et de compétences par l'action, la vie quotidienne avec les pairs, la mise en œuvre d'un projet pédagogique permanent d'animation. Il s'agit des « mouvements dits foulards » (scouts, guides, patros, faucons rouges...). Y adhèrent les membres dont le parcours s'inscrit dans la durée et la régularité.

→ Mouvements thématiques

Ils sensibilisent et interpellent la société par des activités, réflexions ou analyses orientées autour d'une ou de plusieurs thématiques identifiables. Y adhèrent les membres dont le parcours au sein de l'Organisation de Jeunesse s'inscrit dans la durée.

Les mouvements thématiques sont tenus à la mise en œuvre d'au moins un des modes d'actions suivants : l'animation directe des jeunes, l'expression des jeunes, l'initiation à des modes d'expression et une aide à communiquer leurs points de vue, le soutien à des processus permettant de sensibiliser, éduquer, conscientiser aux enjeux de société et favoriser l'engagement des jeunes, l'organisation des formations à l'attention des jeunes, des volontaires et des professionnels, de l'information aux jeunes sur divers sujets qui les concernent en développant leur esprit critique face à l'information.

→ Services de jeunesse

Contrairement aux mouvements de jeunesse et aux mouvements thématiques, les services n'ont pas de groupes locaux en tant que tels. Ils contribuent au développement des responsabilités et aptitudes personnelles des jeunes en vue de les aider à devenir des citoyens actifs, responsables et critiques au sein de la société. Les services de jeunesse accomplissent au moins une des missions suivantes au travers d'un ou de plusieurs modes d'action : l'animation directe des jeunes, l'expression socioculturelle, la sensibilisation aux enjeux de société, la formation et l'information, la mise à disposition de lieux de rencontres et d'hébergement et le développement d'échanges internationaux.

→ Fédérations d'organisations de jeunesse

Elles fédèrent des organisations de jeunesse qui collaborent, autour d'enjeux communs, sur base de conceptions idéologiques, sociales ou sur base de politiques communes. Elles assurent, en faveur de leurs membres, les missions suivantes : la coordination et la mise en réseau des membres, leur formation, l'accompagnement pédagogique, l'échange des pratiques, la réalisation et la gestion de projets, la réalisation d'outils d'informations, de réflexion et de supports ainsi que la représentation sectorielle.

² La liste des organisations classées par catégories se trouvent sur le site : service jeunesse dans la partie opérateurs : <http://www.servicejeunesse.cfwb.be/index.php?id=11303>

→ Fédérations de centres de jeunes

Elles fédèrent des centres de jeunes et assurent, en faveur de leurs membres, les missions suivantes : la coordination et la mise en réseau des membres, leur formation, l'accompagnement pédagogique, l'échange des pratiques, la réalisation et la gestion de projets, la réalisation d'outils d'informations, de réflexion et de supports ainsi que la représentation sectorielle.

2.2 LES CENTRES DE JEUNES :

→ Centres de rencontre et d'hébergement (CRH)

Accueillant des jeunes en groupe ou individuellement, les centres de rencontres et d'hébergement organisent des activités résidentielles de durée limitée et favorisent la rencontre entre groupes et individus qui les fréquentent, ainsi que l'ouverture à la communauté et à l'environnement local.

→ Centres d'information des jeunes (CIJ)

Les centres d'information des jeunes ont pour mission de favoriser l'appropriation, par les jeunes, de l'information et des outils d'information dans un souci de pluralisme, d'indépendance et d'exhaustivité. Ils visent à répondre aux questions immédiates des jeunes, mais aussi à favoriser leur analyse et la prise de conscience de ceux-ci sur les éléments constitutifs de la société dans laquelle ils vivent.

→ Maisons de jeunes (MJ)

Lieux d'accueil, les maisons de jeunes réalisent des activités à caractère culturel, et récréatif par et pour des jeunes. Leur principe fondateur repose sur la participation des jeunes à la programmation et à la réalisation des actions ainsi qu'aux structures de consultation et de décision.

2.3 LES COORDINATIONS RÉGIONALES D'ÉCOLES DE DEVOIRS :

Les coordinations régionales d'écoles de devoirs développent des activités de soutien au secteur des écoles de devoirs par le biais notamment de la production et de la diffusion d'informations, du suivi des écoles de devoirs, de la formation des membres des équipes d'animation et de la représentation de ce secteur. Les 5 coordinations développent leurs actions à l'échelon régional.

2.4 LE CONSEIL DE LA JEUNESSE :

Le conseil de la jeunesse est l'organe officiel d'avis et porte-parole des jeunes francophones de Belgique. Son rôle est de récolter la parole des jeunes (16-30 ans) sur une série de thématiques qui touchent directement ou indirectement la jeunesse pour ensuite la relayer auprès du monde politique. Il représente les jeunes au niveau national et international.

3 QUE PEUT APPORTER UNE ASSOCIATION DE JEUNESSE



3.1 EN ORGANISATIONS DE JEUNESSE :

Outre les aspects les plus connus qui sont l'animation des jeunes via des activités ludiques et pédagogiques favorisant le vivre ensemble et le développement personnel, les différentes organisations du secteur proposent des activités et services variés et originaux :

- **Animer des formations** : à l'animation, à la coordination, à l'organisation de séjours, ou à diverses thématiques propres à chaque organisation (environnement, citoyenneté, promotion de la santé, etc.).
- **Construire des outils pédagogiques et des publications** : à propos de la bientraitance, la gestion des soins, l'évaluation formative, des techniques de formation ou d'animation, l'estime de soi, la gestion de conflits, l'engagement citoyen, la mobilité, etc.
- **Accueillir et organiser des classes vertes, des séjours ou camps de vacances** : et soutenir les équipes d'encadrement dans l'organisation de leur programme d'activités.
- **Héberger les groupes de jeunes** : dans un espace qui favorise la rencontre, les échanges et l'interaction avec la zone d'implantation du centre – soutenir les groupes dans l'organisation de leurs activités au sein du centre.
- **Encadrer des écoles de devoirs.**
- **Organiser des camps, séjours ou plaines en Belgique ou à l'étranger.**
- **Mener des projets avec les jeunes** permettant de développer l'engagement responsable des jeunes, de développer la participation dans les écoles, d'aller à la rencontre de publics défavorisés ou de favoriser l'échange interculturel et intergénérationnel...
- **Proposer des groupes de réflexion ou de sensibilisation** : sur des thématiques touchant aux jeunes et à la société
- **Informé** : accompagner les jeunes dans leur lecture, leur analyse de l'information pour favoriser la prise de conscience des éléments sociaux, culturels, économiques et politiques de leur existence.
- **Proposer des espaces d'accueil et de rencontres.**
- **Participer à l'ancrage local des jeunes** : à travers la participation aux fêtes locales, aux activités communales, en développant des partenariats locaux...



3.2 EN CENTRE DE JEUNES :

→ Les centres de rencontre et d'hébergement :

- Héberger des jeunes dans un espace qui favorise la rencontre, les échanges et l'interaction avec la zone d'implantation du centre – soutenir les groupes dans l'organisation de leurs activités au sein du centre.
- Accueillir des classes vertes, des camps de vacances ou tout autre groupe préalablement constitué et soutenir les équipes d'encadrement dans l'organisation de leur programme d'activités.
- Informer les publics (groupe ou individus seuls) sur le milieu d'implantation : promotion et découverte de l'environnement local.
- Organisation responsable du lieu de vie et des activités, participation à leur gestion : gestion des déchets, des espaces, de la cuisine...

→ Les centres d'information des jeunes :

- Accueillir, informer et orienter les jeunes dans leur recherche d'information – accompagner les jeunes dans leur lecture, leur analyse de l'information pour favoriser la prise de conscience des éléments sociaux, culturels, économiques et politiques de leur existence.
- Animer les jeunes : proposer / initier des activités.
- Proposer un lieu de documentation complet à jour, et organisé.
- Trier, classer et répertorier l'information pour la rendre accessible à tous, et en faciliter l'accès.
- Accueillir le jeune et l'aider à chercher l'information, se l'approprier, voire la produire.
- Proposer un suivi plus personnalisé à la demande.

→ Les maisons de jeunes :

- Proposer un espace d'accueil, de rencontre, de socialisation, d'écoute ouvert à tous et véhiculant des valeurs de respect et d'ouverture - mettre en place des activités socioculturelles et de création pour permettre aux jeunes de découvrir leurs potentiels et de s'exprimer – aider les jeunes à développer collectivement leurs projets – créer des espaces de participation des jeunes à la vie de la maison de jeunes et de la société.
- Animer les jeunes qui fréquentent la maison de jeunes : initier des activités, des réflexions, des rencontres, des échanges.
- Proposer des activités socioculturelles ponctuelles ou récurrentes pour les jeunes : sorties culturelles, ateliers musicaux...
- Accompagner les jeunes dans la mise en place de projets : création d'une pièce de théâtre, organisation d'échanges de jeunes internationaux...
- Inclure les jeunes dans le pilotage de la maison de jeunes : organiser un conseil de jeunes, inviter les jeunes à devenir administrateurs de l'association...
- Construire des actions ouvertes sur l'environnement local : participer aux fêtes locales, travailler avec d'autres intervenants jeunesse du territoire...

4 COMMENT TROUVER...



4.1 ... UN ACTEUR JEUNESSE SUR MON TERRITOIRE

LES ORGANISATIONS DE JEUNESSE

La liste et les coordonnées actualisées de celles-ci se trouvent sur la page web suivante : [cliquez ici](#).

LES GROUPES LOCAUX DE MOUVEMENTS DE JEUNESSE

Faucons Rouges : [cliquez ici](#).

Fédération Nationale des Patros : [cliquez ici](#).

Guides Catholiques de Belgique : [cliquez ici](#).

Les Scouts : [cliquez ici](#).

Scouts et Guides Pluralistes de Belgique : [cliquez ici](#).

LES CENTRES DE JEUNES

La liste et les coordonnées actualisées de celles-ci se trouvent sur la page web suivante : [cliquez ici](#).

LES COORDINATIONS DES ECOLES DE DEVOIRS

La liste et les coordonnées actualisées de celles-ci se trouvent sur la page web suivante : [cliquez ici](#).

4.2 ... UN ACTEUR SCOLAIRE SUR MON TERRITOIRE

La liste et les coordonnées actualisées de ceux-ci se trouvent sur la page web suivante : [cliquez ici](#).

Pour aller plus loin dans votre connaissance du secteur jeunesse : [cliquez ici](#).

Pour aller plus loin dans votre connaissance de l'enseignement : [cliquez ici](#).

<http://www.servicejeunesse.cfwb.be/index.php?id=11303#c30082>

<http://www.fauconsrouges.be/Pagetype1/Page-test.aspx>

<http://patro.be/nos-services/googlemap/>

<http://www.guides.be/-Carte-des-Unites->

<http://www.lesscouts.be/nc/se-presenter/les-scouts-pres-de-chez-vous/>

<http://www.sgp.be/-Rechercher-une-Unite->

http://www.servicejeunesse.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/sj/upload/sj_super_editor/sj_editor/documents/CED/CED_2012.pdf&hash=7c7a5734f5a482042a79ec04c7bacc9e48497220

<http://www.enseignement.be/index.php?page=23836>

<http://www.servicejeunesse.cfwb.be>